

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2014**

**Examen du dossier de consultation des entreprises pour le diagnostic assainissement et la maîtrise d'œuvre de la lagune**

Le maire présente le dossier de consultation. L'étude a pour objet la mise à jour de la connaissance du système d'assainissement (recueil de données, mise à jour des plans...), la localisation des dysfonctionnements (campagne de mesures, inspections nocturnes, tests à la fumée, inspection caméra...) et la programmation des travaux. La consultation sera lancée dans le courant de la semaine pour une réponse demandée au plus tard le 1<sup>er</sup> août à 19 h, le choix de l'entreprise se fera début septembre pour une fin de travaux envisagée fin février 2015. La maîtrise d'œuvre de la lagune du village a pour objet de donner les éléments permettant de déterminer un type de filière (mécanique, macrophyte,...), de réaliser le dossier de déclaration de loi sur l'eau, de préparer les dossiers de demandes de subventions, d'analyser les offres et de suivre les travaux.

Le conseil municipal :

- fixe la liste des entreprises consultées
- autorise le maire à déposer une demande de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau.

**Point sur le dossier de translation de tombes dans le cimetière**

Le maire informe le conseil de l'avancement du dossier de translation et présente le plan numérisé aux nouveaux élus.

Le conseil décide de consulter trois entreprises (Buisson, Comtet, Bouvet) avec réponse fin juillet pour effectuer une première tranche de travaux début septembre.

**Communication sur les massifs du cœur de village**

Vu les économies réalisées sur l'achat de plantes annuelles grâce aux bénévoles du Comité de Fleurissement et à l'utilisation d'un maximum de plantes vivaces, le conseil décide l'achat de 4 pots afin d'apporter de la couleur aux deux massifs du centre du village.

**Facturation suite à l'utilisation de la salle des fêtes**

Le conseil décide de facturer la somme de 50 € à une association ainsi qu'à un particulier, en compensation du temps passé pour le nettoyage de la salle des fêtes par le personnel suite aux locations.

**Communication sur diverses réunions**

Le conseil est informé :

- du fonctionnement du Hôte de Cortefredone géré par le groupe Médica France
- de la décision de GRT gaz de suspendre les études de la canalisation Arc Lyonnais
- du compte rendu par Mme BECAUD, de la commission « environnement » de la Communauté de Communes.

## **Questions diverses**

Le conseil municipal :

- est informé de la déclaration préalable déposée le 27 juin 2014 et accordée le 1<sup>er</sup> juillet 2014 par Mme Brigitte MAZUIR pour la pose d'un portail au lieudit « Les Brouilles »
- prend connaissance du décret modifiant la liste des travaux devant être précédés d'une déclaration préalable, notamment en matière de ravalement de façade
- est informé du départ de l'abbé Pascal BAMOKENA et de l'arrivée de l'abbé Pierre LE BOURGEOIS, curé du groupement paroissial qui comprendra désormais 26 communes et sera basé à Montrevel en Bresse
- donne son accord pour le remplacement du brûleur de la chaudière de la mairie
- décide la diffusion des convocations aux réunions du conseil municipal par mail
- est informé que la vogue n'aura pas lieu cette année, par manque de bénévoles
- entend le bilan de l'avancée du dossier « numérotation » par Mme BECAUD
- prend note de la visite, le 29 juillet, de la lagune de St Didier d'Aussiat à 18h00 et du terrain de sport de Marsonnas à 19h30
- prend note que la commission « bâtiments » se réunira le 9 juillet à 20 h
- est informé de la remise de dictionnaires aux élèves de CM2 partant en 6<sup>ème</sup> par le Sou des Ecoles.